

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'environnement et notamment son article L125-5

VU le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

SUR proposition de la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet,

ARRETE

Article 1er:

La commune de **QUIERZY** fait partie du Plan de prévention des risques d'inondation de la Vallée de l'Oise entre Travecy et Quierzy approuvé le 21 mars 2005. La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le DCS approuvé le 22 novembre 2004
- le PPR approuvé le 21 mars 2005

Ces documents sont consultables:

- à la préfecture,
- à la sous-préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l'équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est annexé.

Article 2:

La Secrétaire Générale de la Préfecture, la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet, le SIACEDPC, le maire de la commune et le Directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le 2 8 AOUT 2006

Evelyne RATTE 2 rue Paul Doumer – 02 010 LAON Cedex – Téléphone : 03 23 21 82 82 – Télécopie : 03 23 20 69 58 – Mél : prefecture aisne@aisne.pref gouv fr

QUIERZY

type de catastrophe	début	fin	arrêté	parution au JO
- inondations et coulées de boue	17/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
- inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
- tempête	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
- inondations et coulées de boue	08/01/2001	09/01/2001	09/10/2001	27/10/2001
- inondations et coulées de boue	04/01/2003	05/01/2003	30/04/2003	22/05/2003



PREFECTURE DE L'AISNE

Commune de QUIERZY

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

	1997 1997 1998 du	28 août 2006	***************************************		V X
Situation de la comm	une au regard d'un ou plus	ieurs plans de préventio	n de risques r	naturels prévisib	les I P
	ée dans le périmètre d'un			oui X no	
approuvé	date	21 mars 2005	aléa		
- approve		21 mais 2005	ujeu .	inond	anons
Les documents de ré	rérence sont				
- DDRM	7101.01.100 301 H 3		Con	sultable sur Intern	et X
Situation de la commu	une au regard d'un plan de	prévention de risques t	echnologique	s [PPR†]	
La commune est situ	ée dans le périmètre d'un	PPR t		oul no	n X
4.	date		effet		
Les documents de ré	férence sont :				
			1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	, 1770年 1871年 1871	Jest III
			Co	onsultable sur Intern	et
			Ç.	onsultable sur Intern	et
CONTROL CONTRO	u ne au regard du zonage r 21-461 du 14 mai 1991 modifié rela	and the first term of the control of	se en compte		ëf
en application du décret 9	the the contract of the contra	ıtlif à la prévention du risque si	se en compte	de la sismicité	
en application du décret 9	?1-461 du 14 mai 199.1modifié rela	ıtlif à la prévention du risque si	se en compte smique	de la sismicité	ef m X
en application du décret 9 La commune est située	?1-461 du 14 mai 199.1modifié rela	ıtlif à la prévention du risque si	se en compte smique	de la sismicité	
en application du décret 9 La commune est située Dièces jointes	?1-461 du 14 mai 199.1modifié rela	ıtlif à la prévention du risque si	se en compte smique	de la sismicité	
en application du décret 9 La commune est située pièces jointes Cartographie	?1-461 du 14 mai 199.1modifié rela	itif à la prévention du risque si zone la zone lb	se en compte smique zone II	de la sismicité	
en application du décret 9 La commune est située Dièces jointes Cartographie extraits de documents ou o	21-461 du 14 mai 1991 modifié relo dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localisa	atif à la prévention du risque si zone la zone lb ation des immeubles au regard	se en compte smique zone II 2	de la sismicité	
en application du décret 9 La commune est située Dièces jointes Cartographie extraits de documents ou o	21-461 du 14 mai 1991 modifié rela Le dans une zone de sismicité	atif à la prévention du risque si zone la zone lb ation des immeubles au regard	se en compte smique zone II 2	de la sismicité	
en application du décret 9 La commune est située Dièces jointes Cartographie extraits de documents ou o	21-461 du 14 mai 1991 modifié relo dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localisa	atif à la prévention du risque si zone la zone lb ation des immeubles au regard	se en compte smique zone II 2	de la sismicité	
en application du décret 9 La commune est située Dièces jointes Cartographie extraits de documents ou o	21-461 du 14 mai 1991 modifié relo dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localisa	atif à la prévention du risque si zone la zone lb ation des immeubles au regard	se en compte smique zone II 2	de la sismicité	
en application du décret s La commune est située Dièces jointes Cartographie extraits de documents ou o	21-461 du 14 mai 1991 modifié relo dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localisa	atif à la prévention du risque si zone la zone lb ation des immeubles au regard	se en compte smique zone II 2	de la sismicité	